La loi des extrémistes

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 274

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1026514

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

car elle repose sur des intérêts contradictoires. La FAMCO proteste contre les licenciements, mais elle avait trouvé une oreille attentive auprès de la direction du Cycle d'orientation lorsqu'elle proposait de faire passer, dans les cas de stabilisation, la valeur de l'expérience avant le titre universitaire. Par ailleurs, l'Union du corps enseignant, qui regroupe les associations de maîtres des collèges supérieurs, où les suppléants sont très peu nombreux, défend les titres universitaires. Elle rejoint de ce fait la position des Etudes pédagogiques et celle des étudiants, inquiets de ne plus trouver de place à leur sortie de l'Université.

En choisissant de mener une double politique, de stabilisation d'une part, de licenciement d'autre part, le Département de l'instruction publique peut paraître adopter une position logique. En réalité, il fait un choix de facilité et d'économie, qui menace effectivement à terme la qualité de l'enseignement.

Car si les études universitaires ne fournissent pas aux futurs maîtres exactement ce dont ils ont besoin pour enseigner, elles leur permettent d'acquérir une formation scientifique, donc critique, sur leur enseignement et sur leur discipline, qui est une condition de leur renouvellement personnel. Il est regrettable pour cette raison que ni les associations de maîtres, ni le Département de l'instruction publique n'aient donné suite aux propositions de l'Université qui visaient à permettre aux suppléants candidats à la stabilisation d'achever leurs études au plus vite, en recevant l'appui matériel nécessaire.

Mettre fin à la division des enseignants

Les difficultés financières actuelles soulignent cruellement les limites des associations corporatives existantes. Dans la défense des conditions de travail, elles ne peuvent agir que sectoriellement et entraîner une division parmi les enseignants. D'autre part, les mouvements spontanés qui surgissent d'un mécontentement épidermique sont incapables d'actions suivies et responsables, dès lors que la crise dure et engage des options politiques fondamentales. Qu'il s'agisse de réforme ou de conditions de travail, la même conclusion s'impose: tout passe aujourd'hui à l'école par la création et l'existence d'une solide organisation syndicale.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La loi des extrémistes

Curieuse époque que la nôtre, pour un maître d'école ! On est pris à partie, copieusement injurié (et ce n'est pas toujours par nos élèves !), mis en cause dans notre capacité professionnelle, quand ce n'est pas dans nos options politiques, voire même dans nos mœurs...

Je lisais voici quelque temps les propos d'un excellent garçon qui s'en prenait à l'enseignement de la littérature et singulièrement de Corneille, déclaré par lui « assommant », ce qui est bien sûr son droit le plus strict. Mais il apparaissait à travers ses lignes qu'il ignorait tout des mises en scène modernes, de celle de Jean Vilar à celle d'Hubert Gignoux ; tout aussi de l'effort de critiques contemporains tels que Nadal ou Doubrovsky, qui fait l'auteur du « Cid » notre contemporain.

Plus récemment, mon regard a été attiré par ce titre « fracassant » : « Intox » dans l'enseignement : Un bel exemple dans un gymnase lausannois. »

« Tiens ! tiens ! tiens ! » je me suis dit, « de quoi peut-il bien s'agir ? » J'ai acheté : on s'en prenait à un maître coupable d'avoir fait lire à ses élèves deux poèmes de Brecht, « Eloge du communisme » et « Le chant du prisonnier ».

Lire, tout simplement

De nouveau, j'ai été frappé par l'incapacité je crains bien irrémédiable de s'informer, de *lire* tout simplement. Tout d'abord ceci : que les poèmes incriminés figurent parmi beaucoup d'autres : le cantique de Luther « Eine feste Burg ist unser Gott » (et à moins d'être un catholique vraiment noir goudron...); des poèmes de Goethe (très dangereux, Goethe, me dira-t-on : l'auteur du délétère « Werther » qui provoqua tant de suicides !); du Freiherr Joseph von Eichendorff, de Henri Heine (un Israélite, il est vrai...); de Conrad Ferdinand Meyer... Et puis ceci encore : que les deux poèmes sont traduits sans aucun souci du texte, sans aucun respect du texte : vers supprimés, vers pris dans une strophe et intercalés dans une autre, sans doute pour faire plus beau. (Et jusqu'au nom de l'auteur qui n'était pas donné !) De même Bismarck, comme on sait, crut devoir retoucher la dépêche d'Ems...

Le conditionnement

Ici se pose un problème général: celui du « conditionnement », comme on dit aujourd'hui. Or il faut tout ignorer de la psychologie de l'adolescent, et plus particulièrement de l'adolescent d'aujourd'hui, pour imaginer que nos élèves puissent être sensibles à la « propagande ». Bien au contraire ! Si je voulais pousser mes élèves vers la gauche, je leur parlerais de Maurras. Et c'est ce que nous voyons : une classe de vingt élèves avec un « gauchiste » ou un extrémiste de droite — et au bout d'un an, il aura gagné à sa cause un ou deux camarades, infléchi vers l'autre bord un ou deux autres, cependant que le reste, c'est-à-dire les trois quarts se sentira pour un temps résolument « a-politique », inclinant peut-être vers le centre gauche ou vers le centre droite, selon que le militant aura été ou de droite ou de gauche !

... Et moi-même, si j'écris dans « DP » plutôt que dans « La Nation », ce n'est pas tant à cause de la parole magistrale et « impérière » d'André Bonnard qu'à cause de l'incroyable sottise, de la mesquinerie incurable, de l'étroitesse véritablement sans remède, de ses adversaires.

J. C.